

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	22	19

Date de la convocation
25/01/24

Date d'affichage
19/01/24

Objet de la délibération
Associations : subvention exceptionnelle SVOB

**Séance du 25 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 25 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Marion BELLEVILLE, Lylian CALVAT, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE BAUD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARECHAL, Christian MOREL, Nadine SAUVONNET, Violette SERGARD, Benoit VUILLEMIN

Excusés :

Nathalie CASTILLON donnant pouvoir à Violette SEGARD  
Daniel FABREGUES donnant pouvoir à Lylian CALVAT  
Marc LECAILLE donnant pouvoir à Jérôme CUCHE  
Margaux PRAOM donnant pouvoir à Nadine SAUVONNET  
Delphine RAHON-SIMON donnant pouvoir à Christian MOREL  
Philippe RIGAL donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN

Absents :

Claude GAULARD  
**Antoinette LE BRAS démission actée par M. le Maire dans les propos liminaires**  
Franck NICOLAS  
Charles-Emmanuel PELLETIER

Jérôme CUCHE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération : demande de subvention exceptionnelle

Depuis la rentrée, le Club de basket a ouvert deux créneaux d'entraînement supplémentaires à l'EDM. Ils ont dû acheter des paniers pliables pour le bon fonctionnement de ces séances.

Le club de basket SVOB sollicite une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'acquisition de ce matériel sur la base de la facture d'un montant de 1042,00 € en annexe.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1611-4 et L.2311-7 clarifiant les règles de versement des subventions par les communes ;

Vu l'avis favorable de la commission vie associative et culture du 9 novembre 2023 ;

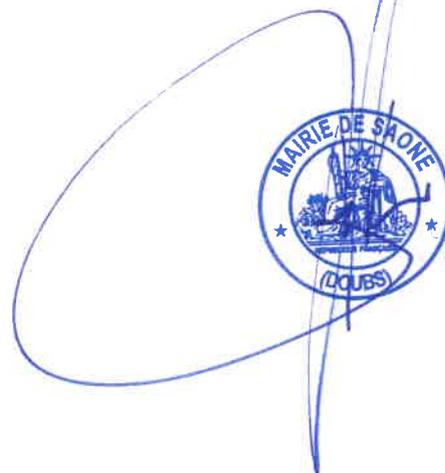
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 19 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION**

**DÉCIDE :**

- **D'approuver** le versement d'une subvention exceptionnelle de 500,00 €.
- **D'inscrire** les crédits au chapitre 65.
- **De procéder** au versement de la subvention.

*Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.*

Fait à Saône, le 25/01/2024  
Monsieur le Maire de Saône,  
Benoît VUILLEMIN



DESTINATAIRE :

→ PREFECTURE DU DOUBS

*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

Envoyé en préfecture le 30/01/2024

Reçu en préfecture le 30/01/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240125-20240104-DE



Besler  
Levrault

## FACTURE

N° de commande FR11461772183  
Date de commande 28.08.23  
N° de carte de fidélité 2092431920376  
  
Date d'émission 29.08.23  
N° de Facture 1 23 0200 0005323570



DECATHLON BESANCON  
3 RUE ANDRE BRETON  
ZAC DE CHATEAUFARINE  
25000 Besancon  
Tél : 0381418500  
SIRET : 50056940501597

### ADRESSE DE FACTURATION

Thierry CHAUVILLE  
5B RUE DE LA CORVEE  
25360 NANCRA Y France

### ADRESSE DE LIVRAISON

THIERRY Chauville  
5B RUE DE LA CORVEE  
25360 NANCRA Y

*Tous nos produits sur [www.decathlon.fr](http://www.decathlon.fr) !*

Article	Référence	Quantité	PU TTC avant remise	Total TTC avant remise	Remise	Total HT après remise	% TVA	Montant TVA	Total TTC
Panier de basket pliable sur roue réglable de 2,40m à 3,05m - B500 Easy Box	2780157	2	449.00	898.00	0.00	748.33	20 %	149.67	898.00
Panier de basket Enfant Dunk sur pied réglable 1,60 m à 2,20m - K900 Bleu Noir	2973697	1	119.00	119.00	0.00	99.17	20 %	19.83	119.00
Frais de port	2102120	1	25.00	25.00	0.00	20.83	20 %	4.17	25.00
							Total HT		868.33 €
							Montant TVA 20 %		173.67 €
<b>Pour acquit</b>							<b>Total TTC</b>		<b>1042.00 €</b>



Envoyé en préfecture le 30/01/2024

Reçu en préfecture le 30/01/2024

Publié le



ID : 025-212505325-20240125-20240104-DE